Section du Bas-Rhin
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : 03 88 56 55 60
fo.drfip67@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: http://fo-dgfip-sd.fr/067/

Comité technique local (CTL) du 5 juillet 2017

Le CTL a débuté par la lecture des déclarations liminaires des OS qui en avaient rédigé une. La *déclaration FO* étant étroitement liée aux sujets à l'ordre du jour, vous la retrouverez à la fin de ce compte-rendu.

Au vu des visages fermés et des yeux noirs de la Direction après lecture de notre liminaire, il semble qu'elle n'ait pas plu.
Il n'empêche, comme elle était centrée sur les sujets à l'ordre du jour, le directeur n'a répondu qu'à la nôtre.

Il a commencé par reprendre la nouvelle **future organisation de la DRFIP 6**7 qu'il avait annoncé 2 jours plus tôt au Collège départemental de l'encadrement :
- Suppression des Pôles gestion fiscale et gestion publique et création d'un Pôle « pilotage réseau/métiers » avec à sa tête M. May au 01/09/17
- Le Pôle Personnels et Ressources (PPR) sera complété par la Division des opérations de l'Etat (*commentaire FO : la compta, la dépense, les DFT, la CDC, les RNF ne seraient donc pas des métiers de la DGFIP ??? Ou alors on n'a trouvé que ça pour équilibrer un peu les divisions ???…)*
- des changements à l'intérieur des divisions vont être opérés entre le 01/09 et la fin d'année : il y aura 2 AFIPA à la DBLIC (voire notre liminaire), les Div Part et Pro vont fusionner, un AFIPA va prendre la tête de la Div RH (voir notre liminaire), l'ensemble des chefs de Div actuels vont changer de fonctions.

Ensuite, **le directeur a répondu à certaines questions locales de notre liminaire** :

- Pour lui, ce n'est pas une question de vocabulaire mais de ressenti car il n'y a pas de suppression d'emplois ou de missions qui ont toutes été conservées jusqu'à présent.
(*commentaire FO : ceux dont le service est supprimé apprécieront…)*

- Sur l'adaptation du réseau, pas un chef de service ne peut être surpris ; parlant de lui il dit : « l'administrateur administre » (*commentaire FO : c'est quand même la moindre des choses de prévenir le responsable des réformes de structure qui vont concrètement toucher son service, notamment le(s) transfert(s) d'emploi(s) qui vont avec !!! Sauf évidement à considérer qu'un agent est un pot de fleur que la direction peut déplacer comme elle veut….*)

- Sur l'avenir des petites structures : les SIP doivent rendre des services de proximité contrairement aux SIE (*les collègues des SIE apprécieront…*). Donc il n'y aura pas de suppression de SIP mais il a ajouté qu'on ne connaît pas l'avenir…

PROJETS DE REFORMES DE STRUCTURES POUR 2018

Outre les éléments développés dans notre déclaration liminaire, les élus FO DGFIP sont intervenus pour chaque restructuration.

TRANSFERT DE LA MISSION ENREGISTREMENT des SIE ET CREATION D'UN SDE (Service Départemental de l'Enregistrement)

Les élus FO DGFIP 67 ont :

- souligné les **difficultés RH à venir**

- D'une part pour le SDE : car la direction va transférer des chaises vides à Strasbourg ! La direction « ne nie pas mais il faut le faire » ; de plus il y aura un problème de compétences si les agents ne suivent pas… mais la date de création au 01/09 aidera à affecter des agents sur des chaises.

  La direction a également précisé que l'immobilier était une difficulté qui pourrait repousser le mise en place du SDE. La cible est une installation au 35 Vosges, donc certains services (DIRCOFI, PRS, FORPRO) pourraient bouger. Et il y a la question des immeubles Picquart et Illkirch à régler.

- D'autre part dans les RAN où, notamment, les SIE vont être supprimés : en effet, il est vraisemblable que pas ou peu de collègues suivront la mission. Donc, la RAN va se retrouver en

surnombre….empêchant toute entrée dans la RAN en mutation…Ca va donc pénaliser les collègues qui auraient souhaité faire une demande de mutation dans l'avenir ! Et ça va aussi pénaliser les trésoreries qui ne pourront voir combler un emploi vacant à cause du surnombre en fiscalité ! (on a déjà eu l'inverse pour la RAN de Molsheim).

- questionné sur le **grade du futur comptable** du SDE : d'après notre Directeur, il est probable qu'il soit AFIP car il s'agit d'un poste fortement indicié ! Même notre DRFIP s'en est dit étonné …(*il faut bien créer des postes de débouchés pour ces pauvres A++)*

Autre info : la fusion des 2 SIE de Strasbourg pourrait intervenir en 2019.

Vote des OS (FO, SFP, CGT, CFDT) : CONTRE

SUPPRESSION DES SIE

Les élus FO sont intervenus sur différents sujets :

- Les **antennes temporaires** ne marchent pas : le Directeur nous a dit qu'il était d'accord !...mais qu'il n'a pas d'autre choix …

- La direction fait du **billard** à 3 bandes ! : en prenant l'exemple du SIE de Wissembourg dont la fusion avec le SIE de Haguenau « bénéficiera au SIE de Haguenau dont le pôle enregistrement sera supprimé au 1er septembre 2018 » (extrait de la fiche de présentation du projet), nous avons critiqué le fait de déshabiller Paul pour habiller Pierre dont on avait donné une partie des vêtements à Jacques. Le directeur nous a tranquillement répondu : « ce n'est pas faux » (*chacun appréciera le cynisme…)*

- L'avenir du **comptable** du SIP-SIE de Sarre-Union

- Nous sommes revenus sur les **conséquences RH** pour les agents du SIE et les chefs de services (voir supra). Le directeur nous a indiqué qu'une solution consistait à élargir les RAN (fusion RAN Sarre-Union et Saverne) mais qu'il ne souhaitait pas le faire, au moins pour l'instant. Les élus FO l'ont immédiatement mis en garde : les fusions de RAN ne fonctionnent nulle part car elles élargissent le problème au lieu de le résoudre ; Nous connaissons déjà des difficultés en GP sur les RAN de Sélestat, Molsheim et Haguenau ; en fusionnant les RAN de Sarre-Union et de Saverne, le problème toucherait aussi cette nouvelle RAN, en GP mais très probablement aussi en Fiscalité !

Alors que le directeur nous avait dit 5 minutes avant qu'il n'avait pas du tout réfléchi aux réformes 2019, cet exemple nous montre bien que ce n'est pas vrai ! Et lors de ce CTL nous avons eu d'autres exemples qui montraient que la direction se projetait déjà sur 2019 !!!

- Nous avons rappelé nos propos liminaires sur les distances (20 ou 80 km, les deux distances sont acceptables !) : le Directeur nous a réaffirmé que pour lui la distance n'est pas un élément valable…

L'ensemble des OS a voté CONTRE ce projet

FERMETURES DE TRESORERIES

En plus de tout ce qui était dit dans notre déclaration liminaire, et à titre démonstratif de l'état de dépérissement du réseau, *les élus FO* ont mis en avant l'exemple éclairant d'une collègue qui a du partir de la RF de Haguenau suite à sa suppression, pour aller à Woerth, et qui maintenant va devoir quitter cette trésorerie suite à sa disparition. Tout ça en 2 ans…

Après cela, *les élus FO DGFIP 67* ont :

- souligné que la direction en était même à faire changer de RAN des agents suite à la suppression d'une trésorerie (ça aussi c'est éclairant)

- regretté que **les économies de loyer sont maintenant un élément important** de la décision de fermeture

- interrogé la direction sur l'avenir du (des) chef(s) de poste : quand la décision de la DG sera connue, alors seulement la direction locale y réfléchira. Mais pas avant, malgré l'incertitude que nous avons relevée !

- protesté contre la **mort lente du métier de comptable public**.

- ensuite embrayé sur la suppression des postes d'IDIV (à Wœrth, La Petite Pierre et Drulingen) et sur la **fin des perspectives de carrière d'IDIV à agents administratifs.**

En effet, les IDIV HC ne trouvant plus de débouchés, ils ne libèrent pas leurs postes pour les IDIV CN. Du coup, les inspecteurs qui ont réussi la sélection IDIV ne trouvent pas de poste pour prendre le grade et ne libèrent pas leurs emplois. La DG bloque ainsi toute une chaîne puisque moins de promotions possibles pour les inspecteurs conduit à moins de promotions pour les cadres B et par voie de conséquence, cela a également des répercussions sur les promotions des cadres C.

Le Directeur nous a alors donné une réponse qui a failli nous laisser sans voix : « Arrêtons de se préoccuper de sa carrière qui n'est que la sphère professionnelle. Il y a une vie en dehors ».

Nous lui avons rétorqué immédiatement qu'il pouvait se permettre de dire ça vu qu'il était DGFIP !!!

- ont enfin interrogé la direction sur l'intérim de la Trésorerie de La Petite Pierre (le comptable partant en mutation au 01/09) : la direction nous a répondu que ce serait probablement celui qui s'en va…Les élus FO ont alors demandé à ce que cet inspecteur soit prévenu…de même que sa future chef de poste…c'est quand même la moindre des choses, non ?

Lors du vote, toutes les OS ont voté CONTRE.

SPECIALISATIONS DE TRESORERIES

La direction locale a décidé d'**achever le transfert du recouvrement** des dernières trésoreries mixtes vers les SIP et de créer une trésorerie spécialisée à Bischwiller dans la gestion des EHPAD autonomes du département.

Les élus FO DGFIP 67 sont intervenus sur différents points :

- nous nous sommes fortement étonnés de certains **transferts d'emplois** alors que la mission recouvrement était inférieure à 50%…Le Chef du Pôle PPR nous a alors répondu que la direction avait regardé le nombre de dossier, pour avoir du recul, sans tenir compte de l'organisation décidée par le chef de poste car le Sagerfip n'est pas fiable…Les élus FO ont rebondi en s'étonnant, encore, que la direction locale puisse dire que Sagerfip n'est pas un bon outil alors que c'est celui mis en place par l'administration. La direction n'a répondu que par un sourire en coin…

Rappel : les agents qui suivent la mission recouvrement vers le SIP ont la garantie de travailler sur la partie recouvrement en arrivant. Après, …

- Nous avons ré-interrogé la direction sur 2 points figurant dans notre liminaire :

- **L'avenir des trésoreries** qui vont rester à 2, 3 4 agents : la direction nous a répondu que leur avenir était garanti pendant 1 an (*ça on s'en doutait !)*, après…
- La **dégradation des conditions de travail** dans ces petites structures : comme la direction ne répondait pas, *on a reposé la question une 3ème fois* ! **La direction n'a pas souhaité répondre !!** Chacun en tirera les enseignements qu'il souhaite…

Le Directeur nous a quand même appris qu'il n'exige pas la même chose des petites structures : c'est bon à savoir…on s'en souviendra !

- Nous avons indiqué à la direction que nous serions vigilants à ce qu'elle n'utilise pas les spécificités **des règles de gestion** pour obliger un agent à suivre la mission contre son gré (ex : transfert d'un emploi C alors qu'il ne reste plus qu'un poste C dans la trésorerie : s'il n'existe plus d'emploi C, l'agent devra obligatoirement faire une demande de mutation). La direction nous a répondu qu'au contraire elle utiliserait les règles de gestion au bénéfice des agents et que c'est pour ça qu'elle n'avait pas encore précisé si l'emploi transféré était B ou C.

- Nous avons ré-interrogé la direction sur le **climat anxiogène** lié à ces restructurations et aux conséquences en terme d'effectifs et d'affectation. Le Directeur nous a répondu « c'est comme ça ». On a trouvé ça un peu léger pour un DRFIP…Et a poursuivi : « il y a un manque de visibilité particulière cette année ».

- *suite à nos interventions*, la direction locale a annoncé qu'elle **repoussait au 01/09/2018 la création de la trésorerie spécialisée EHPAD à Bischwiller** pour éviter de transférer des chaises vides au 01/01 et ainsi faire coïncider la spécialisation avec le mouvement de mutation au 01/09.

Lors du vote, toutes les OS ont voté CONTRE chacune des spécialisations.

REORGANISATION des services chargés des MISSIONS DOMANIALES

Elle est décrite en détail dans le compte-rendu du Groupe de travail (GT) national, disponible sur le site web national, dans les missions GP, en date du 07/10/2016.
Pour la direction, il va falloir caler l'organisation. Ce sera le principal, au départ. Le nouveau chef de division devrait arriver le 02/11/17. Lors du vote, toutes les OS ont voté CONTRE.

POURSUITE DU REDEPLOIEMNT de l'activité de délivrances des QUITUS DES PARTICULIERS au 1er septembre

La direction propose de limiter à 4 les SIE (Haguenau, Saverne, Sélestat et Strasbourg Ouest) délivrant ces quitus. Pour elle, le transfert de charge est absorbable car la **spécialisation** fait gagner du temps.

Nous avons eu ensuite droit à un **discours ubuesque** de l'adjoint du Pôle gestion fiscale :

- Pour lui, un agent est spécialisé lorsqu'il travaille en pôle avec plusieurs personnes qui savent faire le travail et même si ce n'est pas sa seule tâche !

  A une époque, pas si lointaine, c'est ce que l'on appelait la polyvalence !!! A moins que ce soit une nouvelle définition…ou alors l'invention de la spécialisation dans la polyvalence ou de la polyvalence spécialisée ou encore la spécialisation horaire…Heureusement, on a pu lui lire la définition du dictionnaire (merci internet et les smartphones…). Mais ça ne l'a pas fait changer d'avis pour autant…puisqu'il a forcément raison…!
- « un dossier auquel il manque 1 pièce prend 0 minute ».
  A la Direction, ils sont tellement forts que contrôler la présence des pièces dans un dossier se fait instantanément, comme par magie ! C'est sûr que partant de ce principe, on a le temps de faire plein de choses dans une journée de travail…

Devant tant de mauvaise foi, *les élus FO* lui ont quand même signifié qu'ils avaient l'impression d'être pris pour des imbéciles. L'adjoint du PGF a répondu qu'il avait le même sentiment. On a rétorqué que c'était son droit.

Le Directeur souhaite aller vers une **industrialisation** (*quel beau mot pour une administration… !)* de la délivrance des quitus. C'est la perspective mais il n'a pas donné d'indication de durée.

Lors du vote, toutes les OS ont voté CONTRE ce projet.

Mise en place d'une CAISSE SANS NUMERAIRE dans les trésoreries de TRUCHTERSHEIM et DRULINGEN

Au 1er septembre (NB : à Drulingen, ça durera 4 mois…). Lors du vote, toutes les OS ont voté CONTRE.

Suivront **Rosheim** et **Wasselonne** (*mais à part ça, le Directeur n'a pas réfléchi aux réformes 2019…)*

Evolution du régime de DECOMPTE DU TEMPS DE TRAVAIL pour certains agents

Cela concerne exclusivement **certains inspecteurs**. Jusqu'à présent, ils avaient le choix entre le forfait et le pointage. La direction a supprimé cette option pour obliger certaines catégories d'inspecteurs à pointer.

Que dit le texte (lu en séance par FO) :

- le forfait est obligatoire pour les chefs de poste comptable, pour les itinérants

- il est facultatif pour « les agents de catégorie A qui assurent ou participent à l'encadrement d'une équipe placée sous leur responsabilité, sans disposer d'une autonomie significative dans l'exercice de leurs fonctions, peuvent opter, soit pour le forfait, soit pour l'une des quatre formules horaires proposées ; c'est le cas des adjoints au chef de poste comptable, des chargés de mission et des chefs de service. »

Les élus FO ont alors demandé à la direction ce que pouvait être un chargé de mission encadrant une équipe ? La Direction n'a pas su nous répondre…un chargé de mission, par définition, n'encadre pas !
La Direction locale aurait pu laisser les choses en l'état mais, à l'instar d'autres départements (consigne de la DG ?), elle a choisi de supprimer le choix laissé à ces personnels. Cela concernera 15 inspecteurs dans le département (ceux qui ne perçoivent pas l'ACF encadrement, les chargés de mission)

Par leurs questions, les élus FO ont posé quelques exigences et se sont assurés que :

- est considéré comme itinérant, un agent effectuant plus de 50 % de son service à l'extérieur de son bureau

- la règle nouvellement définie s'appliquera à tous les inspecteurs concernés. Sans exception aucune, du fait du prince

- les agents comptables continueront de bénéficier d'une demi-journée par semaine (à poser dans Agora). Sans exception aucune, du fait du prince

- le pointage a pour corollaire la possibilité de récupérer

- lorsqu'une réunion aura lieu le soir, les inspecteurs seront crédités de ces heures, sans aucune difficulté.

Réorganisation des Pôles de gestion des CONSIGNATIONS

Ce service cessera donc d'exister dans le Bas-Rhin en 2019 pour être transféré à Lyon (voir le compte-rendu du Gt national sur le site web national FO DGFIp, dans les misions GP, en date du 27/03/17). Il n'y aura plus que 2 pôles pour toute la France… Encore une mission qui quitte le département pour un pôle national !

Point d'EXECUTION BUDGETAIRE 2017

Les **doubles écrans** demandés par les SIP seront installés partout d'ici la fin d'année (3ème vague à l'automne).

Au 01/06/17, le taux de consommation des crédits de paiement était de 39,92 % (42,11% en juin 2016).
Les dépenses payées ont elles diminué de 12,76 % au 01/06/17 par rapport au 01/06/16.

Un **CTL** était reconvoqué le **13 juillet** sur les points à l'ordre du jour ayant eu un vote défavorable des OS. La Direction locale avait déjà indiqué le 5 juillet ne pas vouloir changer une ligne de ses projets. **Les élus FO DGFIP 67 n'ont pas voulu cautionner cette pantalonnade de la Direction et ont donc boycotté ce CTL.**

DECLARATION LIMINAIRE du 05/07/17 - FO DGFIP 67

EN MARCHE FORCEE VERS LA LIQUIDATION DU SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE A LA DGFIP

Monsieur le Président,

C'est donc au **bulldozer** que vous vous attaquez dorénavant au réseau de la DGFIP du Bas-Rhin.
Jamais nous n'avons connu une telle déferlante de fermetures de postes et services.

Au vu des documents du CTL, et après vos annonces lors du Collège départemental de l'encadrement du 3 juillet, vous nous permettrez de ne pas utiliser les euphémismes administratifs mais des mots plus proches de la réalité.

Nous ne parlerons pas de restructurations dans le cadre de l'ASR (Adaptation des structures du réseau) mais bien de suppressions de services :

- Non, il n'y a pas transfert de l'Enregistrement vers un SDE (service départemental de l'Enregistrement), mais **suppression de la mission Enregistrement dans les 3 SIE pour créer un SDE**
- Non, il n'y a pas transfert de l'activité de la Trésorerie de Drulingen vers la Trésorerie de Sarre-Union, mais **suppression de la Trésorerie de Drulingen**
- Non, il n'y a pas transfert de l'activité de la Trésorerie de La Petite Pierre vers la Trésorerie de Bouxwiller, mais **suppression de la Trésorerie de La Petite Pierre**
- Non, il n'y a pas transfert de l'activité de la Trésorerie de Wœrth vers la Trésorerie de Soultz-sous-Forêt, mais **suppression de la Trésorerie de Wœrth**
- Non, il n'y a pas scission du SIP-SIE de Sarre-Union par fusion de sa partie SIE avec celle du SIP-SIE de Saverne mais **suppression du SIE de Sarre-Union**
- Non, il n'y a pas scission du SIP-SIE de Wissembourg par fusion de sa partie SIE avec celle du SIP-SIE de Haguenau mais **suppression du SIE de Wissembourg**
- Non, il n'y a pas spécialisation des Trésoreries de Barr, Bischwiller, Hochfelden, Niederbronn-les-Bains, Schirmeck, Seltz-Lauterbourg, Soultz-sous-Forêts et Villé mais **suppression de la mission recouvrement dans ces trésoreries**
- Ce n'est pas seulement une spécialisation de la Trésorerie de Bischwiller dans la gestion des EHPAD autonomes du département, c'est aussi, et surtout, la **suppression de cette mission dans 11 trésoreries du département !**

Les trésoreries ne vous suffisent donc plus, vous vous attaquez maintenant aux SIE…A quand les petits SIP ???

A chaque fois, c'est un véritable recul du service public au niveau du département.

A chaque fois, ce sont des emplois supprimés ici et implantés là, avec toutes les conséquences que cela peut avoir pour les collègues des services supprimés, pour ceux qui sont en place dans les services « accueillants » et qui verront arriver des chaises vides, pour les responsables qui verront leur carrière bouleversée et pour les futures possibilités de mutation de tous ces agents, quel que soit leur grade.

Ce n'est pas un ordre du jour de CTL que vous nous avez concocté mais un **véritable faire-part de décès** du service public en général et du réseau de la DGFIP dans le Bas-Rhin en particulier.

Vous poussez même l'**hypocrisie** jusqu'à justifier cette **frénésie destructrice** par l'amélioration « de la qualité du service rendu aux ordonnateurs et aux contribuables », par le renforcement des « équipes du poste comptable cible », par le maintien « d'une distance de déplacement raisonnable pour les ordonnateurs et les contribuables »…

Comment peut-on améliorer la qualité du service public en supprimant le service public de proximité ?

Comment peut-on renforcer les équipes du poste comptable cible alors que vous allez transférer une charge de travail avec des équipes incomplètes, voire extrêmement incomplète comme ce sera le cas à Bischwiller ? D'autant plus que l'on sait d'expérience que dés l'année suivante vous en profitez pour supprimer un emploi...et encore un l'année suivante…et encore un…

Jusqu'à combien de kilomètres la distance est-elle raisonnable ? Parce qu'à vous lire, 11,9 km (soit 23,8 aller-retour, quand même), c'est raisonnable mais 42 km (84 aller-retour…) c'est aussi raisonnable ! Vous parler des deux structures départementales (SDE et Bischwiller) dans ce contexte kilométrique ne serait pas « raisonnable »…

Malheureusement, nous sommes persuadés que ces destructions massives ne s'arrêteront pas là :

- **Quel avenir** peut avoir la Trésorerie de Barr en passant de 6 à 4 agents B et C suite aux « restructurations » 2017 ?
- Quel avenir pour la Trésorerie de Wasselonne qui passera de 5 à 4 agents au 01/01/2018 ?
- Quel avenir peut avoir la Trésorerie de Hochfelden en passant de 4 à 3 agents ?
- Quel avenir pour la Trésorerie de Truchtersheim qui passera de 4 à 3 agents ?
- Quel avenir pour la Trésorerie de Villé en passant de 3 à 2 agents ?
- Quel avenir pour le SIP de Sarre-Union sans le SIE ?
- Quel avenir pour le SIP de Wissembourg sans le SIE ?
- Quel avenir pour le SIP-SIE d'Erstein qui est aussi dans votre collimateur ?
- Quel avenir pour les agents de ces structures ?
- Quel avenir pour les chefs de poste comptables de ces structures ?
- Et **quelles conditions de travail** pour les collègues de ces services ???

Nous nous inquiétons également pour les trésoreries de Schirmeck où il ne restera que 5 agents au 01/01/2018, tout comme à Seltz Lauterbourg et Wasselonne, sans parler d'Obernai et de Rosheim avec ses 4 agents, de Marckolsheim avec 3 agents, sachant que vous justifiez, en partie, la suppression du SIE de Wissembourg par la faiblesse de la taille critique de ce service avec ses 3 agents B et ses 2 agents C !

Seront-ils les prochains services que vous poserez sur la table de dissection ?
Assurément, **les fossoyeurs du réseau** de la DGFIP ont de beaux jours devant eux dans le Bas-Rhin, comme malheureusement dans tous les départements !

Nous ne pouvons pas taire **les incohérences de la DGFIP** et de son organisation **dans ses folles restructurations multidirectionnelles** :

- La Trésorerie de Villé est passée de la catégorie C4 (niveau inspecteur) en C3 (niveau IDIV CN) au 01/01/2017 et 6 mois plus tard perd des missions et 1 agent pour se retrouver à 2 agents B et C, ce qui n'avait jamais existé dans le Bas-Rhin jusque-là !
- La Trésorerie de La Petite Pierre est passée de C4 en C3 à la même année, alors qu'elle avait perdu la Communauté de Communes, pour être supprimée finalement au 1er janvier 2018 alors qu'en 2017, pour la première fois depuis de nombreuses années, elle avait enfin un effectif complet !
- La Trésorerie de Wœrth est également passée C3 pour être supprimée quasiment dans la foulée…
- La Trésorerie de Barr est passée de C3 (IDIV CN) à C2 (IDIV HC) et là maintenant elle perd des missions et 2 agents !

On sait bien que faire et défaire c'est toujours travailler…mais franchement **ce n'est pas sérieux !** Et ce n'est **pas non plus respectueux** envers les personnels, de tout grade, et envers nos usagers et partenaires !

S'il fallait une autre preuve que la DGFIP marche sur la tête, il suffit de prendre le nombre de **cadres très supérieurs à la DRFIP 67 : toujours plus nombreux pour toujours moins de travail.** Apparemment, même vous, Monsieur le Directeur, vous ne savez plus où les affecter :

- Ainsi à la DBLIC (Div. Budget Logistique Immobilier et CSP), à partir du 01/09/17, il y aura 2 AFIPA ! Un chef et un adjoint de même grade ! On peut s'en étonner, non ? L'un devant prendre la place de l'autre, un

jour, d'après vos explications, mais sans que l'on sache quand…**Ah si tous les tuilages dans le réseau pouvait se faire avec ces durée et qualité là…**

- Ainsi un AFIPA arrive à la tête de la Division RH, là où une simple IDIV suffisait…Par mesure d'économie et de bonne gestion des deniers publics, sans doute, vous mettez un AFIPA en plus d'un IDV là où l'IDIV arrivait très bien à faire le travail toute seule (avec de nombreuses heures supplémentaires il faut bien l'avouer). Mais à quoi va bien pouvoir servir un cadre très supérieur là où le travail se fait déjà sans lui et là où un cadre supérieur-subalterne convenait parfaitement ? Et comment justifier l'implantation d'un AFIPA à la tête du service RH qui va perdre entre 40 et 73 % de son effectif, en fonction des arbitrages de la DG, suite à la création du CSRH dans un an et demi ?

Sur la forme, **nous avons été choqués de constater** que hormis les trésoriers dont les postes étaient supprimés et, contrairement à ce qui est indiqué dans les fiches du CTL**, vous n'avez même pas pris la peine d'informer les comptables** des transferts de missions qui les touchaient et des transferts d'emplois qui en étaient le corollaire.
Quel manque de respect !!!
Un tel mépris des personnes est inacceptable et intolérable !!!
Nous supposons qu'au prochain CHSCT vous nous ferez un nouveau discours sur le soin que vous apportez à la lutte contre les RPS et à l'attention que vous portez à tous les agents dans le département.
A moins que, dés ce CTL, comme au précédent, vous nous rappeliez tous les bienfaits du sourire pour lutter contre la morosité.

Nous reviendrons sur les autres projets de réformes et de restructurations (réorganisation de la mission domaniale, redéploiement de la délivrance des quitus des particuliers, caisses sans numéraire à Truchtersheim et Drulingen (?...!), réorganisation des pôles de gestion des consignations) lorsque ces points seront abordés au cours du CTL car nous nous sommes déjà exprimés par le passé sur ces sujets.

Pour FO DGFIP 67, l'ensemble de ces projets n'a d'autre motivation que de liquider, à court terme, le réseau de proximité de la DGFIP et ce calendrier intenable ne pourra que conduire à générer de sévères difficultés techniques dont, une fois de plus, les personnels et les usagers feront les frais !

Comment, dans une telle précipitation, harmoniser les méthodes de travail différentes, réaménager les services, mener une concertation digne de ce nom, associer les personnels à un tel changement ??? Et que dire de l'abandon des usagers et du Service Public de proximité ??? !!!

Début juin, le Ministre avait confirmé sa volonté d'ouvrir un débat avec tous les acteurs (représentants du personnel, citoyens, administrations et collectivités locales) et de prendre le temps d'étudier ce qu'« on attend du service public », dans toutes ses composantes (missions, moyens et aménagement du territoire).

Dans cette attente, FO DGFIP exige une pause dans les restructurations et dans les suppressions d'emplois.

Dans sa lettre aux agents du 23 juin, **notre Ministre tient un discours en totale opposition avec vos projets**. Il écrit « Vous êtes l'ossature de la République et vous l'incarnez dans tous les territoires de notre pays » ou encore « Nous devons moderniser nos administrations. Mais nous le ferons dans le respect des valeurs du service public et des agents de la fonction publique, sans perdre de vue le rôle primordial que vous exercez, notamment auprès des plus fragiles de nos concitoyens ».

Manifestement ce qui se trame actuellement dans le Bas-Rhin est à des années lumière de ces déclarations… !!

Après tant d'années de suppressions d'emplois et de réformes incessantes, **FO DGFIP** s'oppose à tous ces projets de fermetures de services et de nouvelles réformes, et exige les moyens pour le maintien d'un service public de proximité et de qualité pour nos usagers, en particulier pour les plus fragiles, et dans l'intérêt de nos nombreux partenaires, notamment les collectivités locales.

Nous ne pouvons terminer notre déclaration liminaire sans évoquer **l'audit de la Cour des Comptes** publié le 29/06 qui dresse, comme à son habitude, un **tableau apocalyptique** de la situation des finances publiques et qui propose une thérapie de choc contre la Fonction publique et les services publics :

- Baisse de la masse salariale des fonctionnaires ;
- Gel et atomisation de la valeur du point d'indice ;
- Diminution des effectifs ;

- Augmentation du temps de travail ;
- Mise en œuvre de jours de carence en cas d'arrêt maladie…

Concernant notre ministère plus spécifiquement, pour étayer sa démonstration, la Cour juge que « la rationalisation de la réforme territoriale » n'a pas été assez loin et cite en exemple, notamment, les réseaux déconcentrés de la DGFiP.
Déjà, la question se pose de la légitimité de la Cour des comptes à s'intéresser à une réorganisation des services de l'État, sortant une nouvelle fois de ses prérogatives.
Mais pour revenir à la question posée, faut-il encore publier des données actualisées et intégrer des décisions en cours d'exécution.
Elle cite en exemple le maintien de 34 recettes régionales et 54 centres de viticulture et cidriculture de la Douane. Il faut informer ces hauts fonctionnaires que ces chiffres ne sont plus d'actualités !

De même, elle critique le réseau DGFiP, trop dense à son goût, avec ses « encore » 4765 implantations et ce malgré la suppression de «3,6%» d'entre elles ces cinq dernières années.

Là encore, chiffre erroné puisque ce ne sont pas moins de 600 implantations qui ont disparu, soit plus de 11% du réseau, et tout particulièrement en milieu rural et périurbain.
N'oublions pas non plus les 8 000 emplois supprimés sur cette période.

Ces suppressions de service public participent largement au sentiment d'abandon des citoyens concernés, avec les conséquences économiques et politiques que l'on a vu ces derniers mois.

FO dénonce ce « Bercy bashing » permanent, et au vu de ces exemples, peut mettre en doute la sincérité de ce rapport.

Il ne peut être une base de discussion sérieuse avec les ministres, dans la perspective du débat sur les orientations budgétaires.

A moins qu'elle ne soit qu'un alibi pour justifier de nouvelles mesures d'austérité, comme tend à le prouver l'annonce précipitée du gel de la valeur du point d'indice des fonctionnaires…

Vos élus: José-Luis PEREIRA, Martine WISNIEWSKI, Virginie BRACHET

Vous êtes nombreux à nous soutenir,
n'hésitez plus à nous rejoindre !

Section FO DGFIP 67
fo.drfip67@dgfip.finances.gouv.fr

site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/
site national : www.fo-dgfip.fr/

BULLETIN D'ADHESION

à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP

NOM : ---------- **PRENOM** : ----------

GRADE : Echelon **:** **Indice** :

AFFECTATION : ----------

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : **le**

(signature)

➔ ***crédit d'impôt*** *sur la cotisation syndicale à hauteur de* ***66%*** *de son montant*

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎**03.88.56.54.25**